



200 FCFA



www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

N°5165 LUNDI 16 FÉVRIER 2026

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Sept candidats en lice



La Direction générale des affaires électorales a réceptionné sept dossiers de candidature à l'élection présidentielle dont le vote est prévu les 12 et 15 mars 2026.

Candidat à sa propre succession, le président Denis Sassou N'Gesso portera les couleurs de la Majorité présidentielle avec pour challengers Joseph Kignoumbi Kia Mpongou, Anguio Nganguia Engambé, Zinga Mabio Mavoungou, Dave Mafoula, Destin Gavet et Vivien Manangou.

Page 16



FINANCES PUBLIQUES

Le Congo réussit sa première émission d'obligations internationales

Le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public a annoncé la réalisation, avec succès, de l'émission d'obligations internationales d'un montant de 700 millions de dollars américains, assortis d'un coupon de 9,5% et d'une échéance finale fixée à janvier 2035.

tant de 700 millions de dollars américains, assortis d'un coupon de 9,5% et d'une échéance finale fixée à janvier 2035.

Page 5

SANTÉ

La Fondation SNPC débourse 6 milliards FCFA pour les soins primaires

Un accord de partenariat vient d'être signé entre la Fondation de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) et le bureau pays de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en vue de renforcer les soins

de santé primaires. La Fondation SNPC apportera une contribution pluriannuelle de 6 milliards FCFA tandis que l'OMS assurera la mise en œuvre technique. « Pat cet investissement, la SNPC réaffirme

son soutien durable au développement sanitaire national », a indiqué le directeur général de la société pétrolière, Maixent Raoul Ominga.

Page 16

INFRASTRUCTURES

Démarrage des travaux du village artisanal

La ministre des Petites et moyennes entreprises et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé, le 13 février à Brazzaville, à la pose de la première pierre du village artisanal qui offrira un environnement propice à l'éclosion de ce secteur porteur, à forte valeur ajoutée.



Page 6

ÉDITORIAL
Longues files

Page 2

ÉDITORIAL**Longues files**

A partir du 28 février démarre, sur l'ensemble du territoire national, la campagne en vue de l'élection du président de la République.

L'occasion sera donnée à chaque candidat de présenter son projet de société aux potentiels électeurs, dans l'espoir de convaincre le plus grand nombre à lui accorder la confiance pour les cinq prochaines années à la tête du Congo.

Justement les électeurs... À côté des convictions des concurrents au fauteuil présidentiel convoité, l'unique arbitre, quoi que l'on pense, est l'homme ou la femme appelé à voter le jour-J.

Pour qui se prononcera l'électeur est la question essentielle de ce grand rendez-vous démocratique, mais elle porte un pendentif qu'il importe de mieux observer l'inclinaison les 12 et 15 mars prochains. Son nom est la file d'attente.

Au cours de ces deux jours décisifs -là, si les bureaux de vote sont pris d'assaut par les électeurs, non pas pour les endommager mais pour les faire déborder de bulletins de vote positifs, alors le pari sera tenu pour l'ensemble du processus en cours.

Les candidats et leurs équipes ont pour ainsi dire l'obligation de travailler à cet aboutissement. Ce sera la preuve que les mobilisations de pré-campagne que l'on voit s'enchaîner dans les états-majors politiques ces jours-ci sont sincères.

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice
Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026**Les partis du centre rallient la candidature de Denis Sassou N'Guesso**

Lors d'une déclaration faite le 12 février à Brazzaville, le coordonnateur général du Rassemblement des partis du centre (RPC), Luc Daniel Adamo Mateta, a annoncé leur soutien à la candidature du président Denis Sassou N'Guesso pour l'élection présidentielle prévue pour les 12 et 15 mars 2026.



Lors de la déclaration du RPC/Adiac

Le président Denis Sassou N'Guesso, qui a déclaré sa candidature le 5 février en marge de la Grande foire agricole du Congo à Bambou Mingali, dans le département de Doué-Léfini, vient de bénéficier d'un nouveau soutien politique. Réunissant le collège des présidents et d'autres cadres politiques, Luc Daniel Adamo Mateta a réaffirmé leur engagement et leur détermination derrière le chef de l'État sortant.

Le coordonnateur général du RPC

a souligné les qualités de leader sortant, le qualifiant « d'homme d'expérience, de paix et de détermination », prêt à surmonter les défis auxquels le pays est confronté. « *Soutenir cette candidature, c'est affirmer notre attachement à l'unité nationale dans la diversité et la complémentarité* », a déclaré Luc Daniel Adamo Mateta. Il a ajouté que ce soutien est également une affirmation des valeurs bantoues fondées sur le respect, la solidarité et la fraternité.

Parallèlement, le RPC a exprimé son souhait de contribuer à la gouvernance du pays par une réflexion intitulée « Contributions à la gouvernance nationale de rupture », destinée à enrichir le programme politique de Denis Sassou N'Guesso. Le rassemblement a appelé tous ses membres et sympathisants à se mobiliser en vue de l'élection présidentielle, avec l'objectif d'assurer une large victoire pour leur candidat le 15 mars.

Fiacre Kombo

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo

Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyaté Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc

Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

La force publique s'emploiera à faire régner la paix et la sécurité dans tout le pays

A l'issue de la conférence finale de planification des engagements de la force publique pour l'élection présidentielle, scrutin des 12 et 15 mars, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy Blanchard Okoï, en sa qualité de coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique (GAS), a indiqué, le 11 février, que la franchise et le professionnalisme des contributions ont permis d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés.

« Ces objectifs atteints, au vu des résultats portés dans le rapport de la conférence, sont les expressions d'une appropriation par tous. Toute opération de sécurité et de défense doit être planifiée par les acteurs. Le temps de la planification nous engage d'ores et déjà dans la phase préliminaire du processus de mars 2026. La préparation à laquelle je me suis astreint a retiré tous les doutes que j'aurais pu avoir... », a précisé le chef d'état-major général des FAC, coordonnateur du GAS.

Au-delà des conclusions, Guy Blanchard Okoï a signifié que cet objectif sera atteint, il n'y a pas de doute, parce que le président l'a dit, mais aussi parce que les documents directeurs, administratifs et opérationnels ont été élaborés ensemble, finalisés et validés dans un esprit réaliste. « Les discussions ont permis une harmonisation de vue entre les niveaux stratégiques et opératifs. Le principe de la mutualisation des moyens et entre les forces de défense et de sécurité intérieure au



Guy Blanchard Okoï/Adiac

sein des départements a été pris comme un facteur de cohérence inter-composante et inter-service de la force pu-

blique », a-t-il ajouté. Le chef d'état-major général des FAC a aussi rappelé les orientations du chef de

l'Etat, chef suprême des armées, qui garantissait le 31 décembre lors du réveillon d'armes 2025 que la force pu-

blique, avec l'appui du gouvernement, s'emploiera à faire en sorte que la paix et la sécurité règnent sur toute l'étendue du territoire national pour que l'élection présidentielle se déroule dans la paix, la sécurité, la transparence et l'unité nationale.

Guy Blanchard Okoï a également souligné que les discussions approfondies en atelier sur la sécurisation de tout le processus électoral ont permis de repérer le rôle des uns et des autres, de redéfinir et validé les besoins tant en ressources humaines qu'en termes de logistique. La trame de la conduite de ces travaux était d'engager chaque commandant organique, chaque commandant opérationnel à répondre avec la sincérité qui caractérise toute autorité à répondre à toutes les questions liées à ses capacités de contribution. Il s'agit ici que chacun maîtrise les effectifs et les matériels majeurs à déployer et prenne en compte sa responsabilité dans les moments de sécurisation, tout comme de participation au vote anticipé.

Guillaume Ondze

LE FIN MOT DU JOUR

À la vénézuélienne pour l'Iran ?

En attendant la poursuite, en mars, aux États-Unis, du procès intenté contre le président vénézuélien, Nicolas Maduro, enlevé avec sa femme, le 3 janvier dernier lors d'une opération musclée des forces américaines, le pays d'Amérique du Sud tente de s'organiser.

La présidente par intérim, Delcy Rodriguez, joue son expérience en faisant en sorte que la relation avec le puissant voisin que sont les États-Unis s'améliore. Qu'elle soit à tout le moins le reflet d'une approche respectueuse de la souveraineté de chaque partie, débarrassée de «menaces, intimidations et sanctions unilatérales « destinées à étouffer et dominer l'autre.

Elle a relayé ce propos dans une interview accordée à la chaîne américaine NBC, diffusée le 12

février. Le média lui demandait quand Caracas devra organiser les élections et si elle y pensait. Sa réponse a été sans équivoque : « Des élections, oui, mais comment est-ce possible dans un pays sous sanctions et soumis à des intimidations internationales et au harcèlement de la presse étrangère ?»

Il semble que depuis l'épisode violent du 3 janvier, le climat de tension avec l'extérieur, en particulier avec l'Oncle Sam, n'est pas retombé. Bien sûr, le gouvernement intérimaire de Mme Rodriguez travaille au rétablissement de la quiétude en interne en se penchant, entre autres, sur le «sensible» dossier des prisonniers détenus sous Nicolas Maduro.

Cette démarche est de nature à recréer la confiance parmi les Vénézuéliens que les troubles post-électoraux des années pas-

sées ont fortement divisés et traumatisés. Peut-être aussi que l'annonce de contrats pétroliers avec les entreprises américaines contribuera au retour à la normale entre Caracas et Washington ?

L'or noir étant au cœur du latent conflit éclaté au grand jour, le 3 janvier, on peut le dire sans savoir pour l'heure quelle forme prendra cette «normalité» quand on sait comment l'actuelle administration de la Maison Blanche, coercitive en temps voulu, établit ses priorités à l'international.

En parlant du Venezuela, du pétrole et des pressions en tous genres, on peut naturellement penser à l'Iran. Washington répète depuis plusieurs jours que Téhéran est dans son viseur et risque de le payer très cher si un accord n'est pas conclu rapidement sur ses ambitions nucléaires

déclarées. Des négociations ont lieu entre les émissaires iraniens et américains à Doha, au Qatar. On ne sait pas si elles ouvriront la voie à une désescalade.

Pendant ce temps, le ton monte de part et d'autre et la crainte de voir une intervention militaire américaine contre l'Iran embrasser le Proche-Orient reste forte. D'un côté, un Donald Trump égal à lui-même et convaincu de sa puissance de feu, de l'autre un Ali Khamenei assigné à une résilience historique, ils incarnent le profil tendu de deux dirigeants qui refusent obstinément de se parler même au téléphone.

Assistera-t-on dans les jours prochains à une opération à la vénézuélienne en Iran ou à une guerre de haute intensité ? La question se pose avec acuité.

Gankama N'Siah

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

L'équipe de campagne du candidat Denis Sassou N'Gesso affûte ses armes

Le directeur national de campagne du candidat Denis Sassou N'Gesso, Pierre Moussa, a présidé le 13 février à Brazzaville la réunion de prise de contact avec les membres de l'équipe, afin d'affuter les armes en vue de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars prochains.

Face aux chefs de départements de la direction nationale, des conseillers spéciaux, des porte-paroles ainsi que des chefs de division des départements de la direction nationale de campagne, Pierre Moussa est revenu sur les multiples appels à candidature des forces vives de la nation avant que le chef de l'Etat ne puisse se prononcer officiellement, le 5 février, candidat à sa propre succession. « Maintenant que les dés sont jetés, maintenant que notre candidat a donné son *quitus*, en nous confiant la direction de sa campagne, que nous reste-t-il à faire, si ce n'est, de prendre la mesure de cette noble et exaltante mission lourde de responsabilité. Elle implique une obligation de résultat, pas à minima, mais du bon résultat, en lui garantissant une victoire écrasante dès le premier tour », a lancé le secrétaire général du Parti congolais du travail.

Après un bref rappel de différents actes pris par le candidat de la Majorité présidentielle ainsi que la direction nationale de campagne, Pierre Moussa a souligné la nécessité



de prendre individuellement et collectivement l'engagement d'assurer une bonne campagne jusqu'à l'élection dès le premier tour de leur candidat. Ceci dans la discipline et la bienséance. « Il est entendu, et il doit être entendu clairement, qu'une seule voix ne doit lui manquer. Le Très grand camarade président nous a fait confiance et vous connaissez ce qui découle de ce contrat de confiance, bien plus, de ce

Pierre Moussa entouré des membres de la direction nationale de campagne / DR serment qui nous honore et nous interpelle tous à un sursaut d'orgueil », a-t-il poursuivi.

Selon lui, la direction de la campagne a été structurée suivant la stratégie de l'araignée, de manière à permettre aux animateurs de tisser une toile très dense, susceptible d'assurer un quadrillage tout aussi étanche de l'électorat, avec un plan efficace d'occupation de tout le territoire. Le directeur national de campagne a

et le Congo le connaît. C'est un maestro, un don exceptionnel pour notre pays, le Congo. Nous avons donc l'obligation de l'honorer comme la prunelle de nos yeux. La main dans la main, mettons-nous tous en ordre de bataille, pour garantir la victoire à notre candidat dès le premier tour », a conclu Pierre Moussa.

S'exprimant, de son côté, au nom de toute l'équipe de campagne, le directeur national adjoint, porte-parole du candidat Denis Sassou N'Gesso, chargé des relations publiques, Anatole Collinet Makosso, s'est félicité de cette marque de confiance placée à leur égard. « Nous vous traduisons notre sentiment de reconnaissance pour avoir intercédez en notre faveur et d'avoir retenu du président candidat de nous placer à vos côtés pour accomplir cette lourde mission », a-t-il déclaré en substance.

A l'issue de cette réunion inaugurale, les participants ont visité les différents compartiments du siège national de campagne du candidat Denis Sassou N'Gesso.

Parfait Wilfried Douniama



— VISITEZ LE —
**MUSÉE-GALERIE
DU BASSIN DU CONGO**

L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- Sculptures**
- Peintures**
- Céramiques**
- Musique**



**Horaires
d'ouvertures :**

**Du Lundi au
Vendredi : 9H-17H**

Samedi : 9H-13H



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Gesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo

FINANCES PUBLIQUES

Le Congo réalise sa première émission d'obligations internationales

Le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public a annoncé la réalisation, avec succès, de l'émission d'obligations internationales d'un montant de 700 millions de dollars américains, assortis d'un coupon de 9,5% et d'une échéance finale fixée à janvier 2035.

La transaction, première offre publique d'obligations internationales réalisée par la République du Congo, confirme, selon le ministère des Finances, le retour de l'Etat congolais sur les marchés internationaux de capitaux, dans la continuité des opérations privées conduites par le pays en novembre et décembre 2025.

Elle reflète l'adhésion et la confiance renouvelée des investisseurs internationaux dans la stratégie économique et financière portée par le gouvernement congolais.

D'après le communiqué de

presse du ministère des Finances, les produits de l'émission seront alloués au financement d'une offre publique de rachat partiel de l'obligation internationale arrivant à échéance en 2032.

« Cette opération contribuera à allonger la maturité moyenne du portefeuille de

dette publique, à réduire les besoins de refinancement à court terme et à améliorer les coûts de financement de l'Etat congolais », précise le ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille public, ajoutant que le remboursement de l'encours de l'obligation s'effectuera selon

un amortissement progressif en cinq tranches annuelles égales, à partir de janvier 2031. Le rendement de cette émission s'inscrit en baisse de plus de 200 points de base par rapport aux opérations précédentes, reflétant l'amélioration progressive du profil de crédit du pays et la reconnaissance

par les marchés de la crédibilité de sa trajectoire macroéconomique.

« L'intérêt manifesté par une base diversifiée d'investisseurs internationaux constitue un nouveau vote de confiance, confirmant la pertinence d'une politique fondée sur la discipline, la crédibilité et la transparence », a déclaré le ministre des Finances, Christian Yoka, soulignant que l'opération marque le passage du Congo à une nouvelle étape de stratégie de financement.

Guy-Gervais Kitina

« Cette opération contribuera à allonger la maturité moyenne du portefeuille de dette publique, à réduire les besoins de refinancement à court terme et à améliorer les coûts de financement de l'Etat congolais »

CIRCULATION ROUTIÈRE

Des conducteurs de motos de Makoua reçoivent des kits de sécurité

Le ministre d'Etat, Firmin Ayessa, a offert le 12 février, par l'entremise du député siégeant de la circonscription électorale unique de Makoua, dans le département de la Cuvette, Frédéric Yeka, des kits de sécurité à cinq cents jeunes conducteurs de taxis motos afin de les mettre à l'abri de toutes les dérives.

Composée de 1000 casques à raison de deux par motocycle, des cartes grises, des plaques d'immatriculation et des chasubles, en attendant l'examen du permis de conduire prévu les 20 et 21 février, l'initiative placée sous le label de « L'opération coup de poing motos dans le district de Makoua » est accompagnée par la Direction générale des transports terrestres.

C'est le sous-préfet de Makoua, Ibata Osseté Apendi, qui a planté le décor lors de la cérémonie de remise de ce don qu'il a qualifié d'un geste de portée sociale et citoyenne remarquable de la part de l'élu de Makoua, Firmin Ayessa. « En effet, la remise de mille casques, cinq cents cartes grises, accompagnées de plaques d'immatriculation ainsi que l'organisation d'une formation sanctionnée par l'obtention du permis de conduire, constitue une action concrète et significative en faveur des conducteurs de motos de notre district. Ce geste, loin d'être anodin, représente un grand soulagement pour de nombreux usagers qui pourront désormais exercer leurs activités en toute légalité et en parfaite conformité avec la réglementation en vigueur », a-t-il déclaré.

Selon lui, il s'agit d'un pas important vers l'amélioration de l'ordre public, de la sécurité routière et de la professionnalisation du secteur du transport urbain. Saluant la volonté de Firmin Ayessa à accompagner les efforts des pouvoirs publics dans la promotion du développement local, Ibata Osseté Apendi a exhorté les bénéficiaires à faire bon usage de ces équipements et documents reçus, à res-



Frédéric Yeka remettant des kits à un conducteur de moto / Adiac

pecter scrupuleusement le code de la route et à faire preuve de civisme afin que ce geste produise pleinement les effets escomptés.

Le directeur général des transports terrestres, Atali Mopaya, dont l'apport a consisté, entre autres, à apporter des chasubles dans cette opération, s'est félicité de l'initiative de l'élu de Makoua. Pour lui, il est souvent difficile de trouver dans un département des autorités ou des élus qui se soucient du bien-être de la population à l'image de ce qui se passe à Makoua. Il a rappelé que le gouvernement, par l'entremise du ministère des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, a pris des dispositions pour réglementer l'activité des transports à deux roues (Taxis-motos et de toutes les personnes qui utilisent les véhicules à deux ou trois roues). « Pour exercer cette activité, il y a des règles, il faut être formé, avoir son permis de conduire et ensuite être immatriculé avec sa moto au niveau

de la Direction départementale des transports terrestres, il faut immatriculer votre moto. Mais, être immatriculé ne suffit pas, il faut aussi avoir une chasuble et deux casques dont un pour le conducteur et l'autre pour le passager. L'Etat a pris des mesures drastiques pour réprimer ceux qui ne respecteront pas les textes. Donc, si les forces de l'ordre rencontrent quelqu'un qui n'a pas de casque, qui n'a pas de chasuble, qui n'a pas d'immatriculation et qui n'a pas de permis de conduire, sa moto sera détruite », a-t-il sensibilisé. Il a appelé au respect des textes et à se faire former avant d'annoncer l'organisation, les 20 et 21 février, à Makoua, de l'examen pour l'obtention du permis de conduire.

Des engagements électoraux pris

Le représentant du collectif des conducteurs des taxis-motos de Makoua, Judicaël Dieudonné Abo, a

rappelé que cette dotation fait suite à la requête introduite auprès de leur député, au lendemain du lancement de l'opération « Zéro Kuluña » par la Direction générale de la sécurité présidentielle, couplée à la destruction des motos dépourvues de toutes pièces. Une opération devant s'étendre sur toute l'étendue du territoire national dont le district de Makoua. « Devant cette situation préoccupante, n'ayant pas des moyens financiers conséquents pour faire face aux dépenses liées à la régularisation de notre situation, nous avons donc sollicité l'appui de notre député titulaire, le ministre d'Etat Firmin Ayessa. Ce dernier n'a pas hésité, il s'est engagé résolument à nous épargner et à nous protéger en prenant la charge de tous les frais liés à la formation et à nous équiper. Nous lui disons un grand merci pour ce geste de cœur, d'amour. Un geste que le bon Dieu saura le récompenser », a indiqué Judicaël Dieudonné Abo.

donné Abo.

Au nom des forces vives de Makoua, il a rendu un vibrant hommage au président Denis Sassou N'Gesso qui a fait de Firmin Ayessa un ministre d'Etat et son directeur local de la campagne à Makoua. « Soyez convaincus que nous ne ménagerons aucun effort, à vos côtés, sous vos ordres, pour faire élire notre champion, le grand timonier, le très grand camarade Denis Sassou N'Gesso, par un score défiant toute concurrence. Faites-nous confiance, comptez sur nous, nous n'allons pas vous décevoir », a-t-il assuré.

Remettant un échantillon du don aux bénéficiaires, il a souligné que ces kits leur permettront d'être en harmonie avec la loi car on ne peut pas engager un conducteur sur la voie publique sans être formé. « Dans cet effort qui est en train d'être fait, nous avons choisi dans un premier temps un échantillon de cinq cents conducteurs des motos qui sont en formation dans la salle du centre culturel. Je demande aux candidats d'être assidus, de respecter les encadreurs, de s'impliquer dans la pratique, parce que le permis on ne le donne pas. A l'issue de la formation, vous serez en harmonie avec les textes en vigueur », a-t-il expliqué en substance.

Notons que cette cérémonie s'est déroulée au siège de la sous-préfecture de Makoua, en présence du directeur de cabinet du ministre d'Etat, en charge de la Fonction publique, Christian Aboké-Ndza, et du secrétaire exécutif du Conseil consultatif de la jeunesse, Prince Michrist Kaba Mboko.

Parfait Wilfried Douniamba

INFRASTRUCTURE

Démarrage des travaux du village artisanal

La ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, a procédé, le 13 février à Brazzaville, à la pose de la symbolique première pierre scellant ainsi le début des travaux de construction du village artisanal.

La pose de la première pierre a été effectuée par la ministre des PME et de l'Artisanat, Jacqueline Lydia Mikolo, en présence de l'ambassadeur de Chine au Congo, An Qing ; et de la représentante du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Adama Dian Barry, que la ministre des PME et de l'Artisanat, après le dévoilement de la maquette du village artisanal. « Ce village, dédié à la créativité et à l'innovation, offrira à nos artisans un cadre propice pour exposer et vendre leurs produits en bénéficiant des formations en vue d'améliorer leurs compétences », a indiqué la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Mireille Opa-Elion. Elle a souligné, par ailleurs, que le travail se fait d'arrache-pied dans le but de créer des opportunités en faveur des artisans.

Le gouvernement n'est pas seul dans la réalisation de ce projet. Le Pnud apporte son appui en mobilisant les partenaires pour la construction de ce village artisanal, au-delà du co-financement initial. « A travers la pose de la



La photo de famille/Adiac

première pierre, nous célébrons la contribution de l'art et des métiers dans le produit intérieur brut congolais. Nous avons l'espérance que le présent centre artisanal ainsi que la Politique nationale de l'arti-

sanat participeront à la création massive d'emplois pour la jeunesse », a déclaré la représentante du Pnud, Adama Dian Barry.

Par la même occasion, la diplomate onusienne a lancé un appel

à tous les partenaires pour rejoindre cette dynamique et soutenir l'artisanat qui est un secteur porteur à forte valeur ajoutée.

Les artisans n'ont pas été mis en marge du lancement des travaux du site qui favorisera leur essor.

Ils ont eu un mot à dire. « Notre présence à cette cérémonie traduit l'attention accordée aux artisans. Ce projet est porteur d'espérance car la création de ce village artisanal s'inscrit pleinement dans la vision d'une croissance inclusive et durable. Elle témoigne d'une volonté affirmée de bâtir un environnement propice à l'émergence des talents et la structuration du secteur artisanal », a fait savoir Jean Pierre Ndongui Mananga, donnant lecture du mot des artisans.

Il convient de rappeler que le projet de décret portant affectation au ministère des PME et de l'Artisanat d'une propriété immobilière non bâtie, près du stade Alphonse-Massamba-Débat, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé, a été adopté le 16 août 2024 par le Conseil des ministres. Il s'agit bien du site qui abrite le village artisanal dont les travaux viennent d'être lancés. Le même site avait accueilli en août 2025 la 4e édition du Salon des métiers du bois.

Rominique Makaya

COOPÉRATION CONGO-ONU

Brazzaville évalue les performances de 2025

Le Système des Nations unies et le gouvernement congolais, via le ministère de l'Économie, du Plan et de l'Intégration régionale, ont ouvert, le 11 février à Brazzaville, un atelier national de validation technique qui a permis d'examiner les résultats du cadre de coopération pour l'année 2025 et de tracer la feuille de route pour 2026.

L'année 2025 marque une étape-clé du Plan national de développement 2022-2026. Selon les premières données, les interventions conjointes ont touché près de 400 000 personnes, dont 65 % de femmes. L'accent a été mis sur l'autonomisation économique, notamment à travers l'entrepreneuriat, l'emploi des jeunes et le soutien aux femmes.

Le cadre de coopération qui s'articule sur la gouvernance, le capital humain (Santé et éducation) et la diversification économique, a mobilisé des ressources considérables. Lors de son intervention, Adama Dian Barry, représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement en République du Congo, a souligné l'ampleur de cet engagement. « Permettez moi de m'attar-



Les participants à l'atteler/Adiac

der un instant sur la qualité des résultats atteints en 2025, dans le cadre de la fructueuse collaboration entre la République du Congo et les Nations unies, à travers le Cadre de coopération des Nations unies pour le développement durable pour l'année 2025. Je rappelle qu'au titre de l'année 2025, c'est plus de 45 millions de dollars qui ont été investis par les Na-

tions unies, en contribution à l'agenda national de prospérité. En effet, investir dans la prospérité n'est pas une option ni un luxe, c'est une impérieuse nécessité pour garantir une stabilité durable nationale et internationale», a-t-elle expliqué.

Vers les priorités de 2026

Pour le gouvernement, cette synergie est le moteur

de la lutte contre la précarité. Aimé Blaise Nitoumbi, directeur général du Partenariat au développement, représentant le ministre du Plan, a rappelé l'importance de cette approche inclusive. « La concertation dans la planification et la mise en œuvre des interventions reste essentielle, car la population demeure la véritable bénéficiaire de ces actions », a-t-il déclaré. Pen-

dant deux jours, experts gouvernementaux, agences onusiennes et représentants de la société civile se sont attelés à finaliser les plans de travail annuel pour 2026. Ces documents techniques seront ensuite soumis au comité de pilotage pour une approbation finale, marquant la dernière ligne droite de l'actuel cycle de coopération.

Rude Ngoma

COOPÉRATION

Le Japon consolide ses actions en faveur du bien-être de la population

Une délégation de l'ambassade du Japon au Congo, conduite par son chargé d'affaires, Maekawa Hidenobu, a effectué, du 10 au 11 février à Brazzaville, une tournée de presse. Une occasion ayant permis aux professionnels des médias de découvrir l'impact de l'aide japonaise au Congo, à travers des projets allant de l'infrastructure scolaire à la santé publique en passant par le développement agricole.

La tournée a permis aux professionnels des médias de visiter, tour à tour, des infrastructures construites et financées entièrement par le Japon, via le programme d'Aide non-reimboursable aux micro-projets locaux (APL). Ce programme accompagne des projets d'association à but non lucratif visant le développement et l'amélioration de la sécurité humaine, en soutenant des initiatives au bénéfice de la population locale. On peut citer le bâtiment du collège construit au complexe scolaire Père Pierre Desportes, à Mousso, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, et de l'Institut de technique agricole, dans l'arrondissement 1 Makélé-kélé.

Dans ce même élan de coopération, la mission japonaise a signé, le 11 février, un contrat de don avec la révérende sœur Marie Laure Scholastique Milandou, économie de la congrégation et responsable du centre de santé de Mfilou, en vue de la mise en œuvre du Projet de fourniture d'équipements médicaux au Centre médico-social d'Inoni Plateau, dans le district



La délégation japonaise devant le bâtiment du collège Père Pierre Desportes / Adiac

de Ngabé.

Financé à hauteur 36 millions FCFA, dans le cadre de l'aide non remboursable du Japon aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine, ce projet va permettre d'acquérir trente-huit équipements médicaux essentiels qui renforceront significativement les capacités opérationnelles du Centre médico-social d'Inoni.

« Grâce à ce projet, ce centre pourra offrir, au-delà des premiers soins, des consultations médicales générales, des services de maternité, des accouchements sécurisés ainsi que des hospitalisations de base, lui permettant ainsi de remplir pleinement ses missions en tant qu'établissement de soins de référence dans le département », a indiqué Mae-

kawa Hidenobu.

Il a souligné qu'environ 5 400 habitants d'Inoni Plateau, en particulier les femmes enceintes et les nouveau-nés, bénéficieront directement d'un accès renforcé à des services médicaux appropriés, au regard de ce que la santé constitue le fondement de la sécurité humaine et du développement d'une nation.

« L'accès à des services de san-

té de qualité permet non seulement de réduire la mortalité et la morbidité, mais aussi de lutter contre la pauvreté et d'assurer un avenir plus stable aux générations futures », a précisé le chargé d'affaires.

La tournée du diplomate japonais s'est achevée par la visite de la cantine scolaire à l'école primaire de Kintélé Fleuve, soutenue par la coopération japonaise avec l'appui technique du Programme alimentaire mondial.

Au terme de son séjour à Brazzaville, Maekawa Hidenobu a rappelé l'importance de ces rencontres qui, selon lui, permettent de renforcer les liens bilatéraux entre le Congo et le Japon, en cohérence avec les priorités du Plan national de développement 2022-2026, mais aussi de vérifier que les équipements sont utilisés à bon escient.

Par la même occasion, il a réitéré l'engagement du gouvernement japonais de continuer à soutenir les efforts du gouvernement congolais dans le renforcement des infrastructures sanitaires et l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

CCPVH

Le budget exercice 2026 s'élève à 150 millions FCFA

Le budget exercice 2026 du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap (CCPVH) s'élève à 150 millions FCFA provenant du transfert de l'Etat, explique le communiqué final des travaux de la session de présentation des documents de travail de cette institution, organisée le 10 février, à Brazzaville, par la nouvelle équipe que dirige Bakary Traoré.

La réunion a été organisée dans le cadre de la prise de contact avec la nouvelle équipe dirigeante élue en août dernier. L'objectif était, d'une part, d'approfondir la réflexion pour acquérir des nouvelles connaissances et une compréhension du cadre légal relatif à la protection ainsi qu'à la promotion des droits des personnes handicapées, d'autre part, de passer en revue le programme d'activité et le budget 2026, afin de doter le Conseil des moyens de sa politique. Ce budget pourrait, d'ailleurs, atteindre 250 millions FCFA avec l'appui des partenaires, précise le communiqué,

Au total, soixante conseillers de Brazzaville ont pris part à cette rencontre ainsi que des personnes vivant avec handicap de toutes catégories confondues. L'ordre du jour a porté sur la présentation des conseillers, la présentation du cadre légal et institutionnel du Conseil, notamment le mandat, la mission et le fonctionnement; la présentation de la loi du 25 juillet 2025, portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap; la présentation



Les membres du Conseil des personnes vivant avec handicap/DR

du programme d'activité exercice 2026 du Conseil; la présentation du budget exercice 2026 ainsi que la lecture de la motion de remerciement au président de la République pour la promulgation de la loi du 25 juillet 2025, portant promotion des droits des personnes vivant avec handicap au Congo. Le secrétaire exécutif permanent du CCPVH, Bakary Traoré, a décliné à cette occasion sa feuille de route. Elle est axée sur l'amélioration de la qualité et la pertinence des avis pour des politiques éclairées, le renforcement de la pertinence et la légitimité des suggestions, le suivi de la mise en œuvre des recommandations, la conformité des engagements internatio-

naux ainsi que la vulgarisation du cadre juridique national protégeant les droits des PVH.

Ainsi, il a déclaré : « Ce cadre juridique national protégeant les droits des PVH vient d'être enrichi par la promulgation de la loi n° 18-2025 du 25 juillet 2025. Une loi ne peut produire d'effet attendu que si elle est accompagnée des textes d'application. Notre priorité absolue sera de transformer les articles de la loi en réalités quotidienne par l'adoption dans les meilleurs délais des textes d'application ».

Notons que le Conseil envisage effectuer une descente dans tous les départements du pays.

Lydie Oko

DROITS DE L'HOMME

Le CAD sensibilise les réfugiés et demandeurs d'asile au Congo

Le Centre d'action pour le développement (CAD) a clôturé, le 11 février à Brazzaville, un atelier de deux jours visant à renforcer la connaissance des droits fondamentaux chez les réfugiés et demandeurs d'asile résidant en République du Congo.

L'atelier a réuni soixante-dix participants issus de six pays dont la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, l'Angola, le Rwanda, le Burundi et le Tchad. Signe d'une volonté d'inclusion forte, trente-six femmes figuraient parmi les représentants de ces communautés. L'objectif était de permettre à ces personnes « vulnérables » de mieux comprendre les mécanismes juridiques qui les protègent.

Si les échanges ont permis de saluer certaines avancées du cadre légal congolais, le constat sur le terrain reste teinté de défis. Les participants ont activement partagé leurs expériences quotidiennes, mettant en lumière des thématiques critiques telles que l'accès aux services de santé et à l'éducation, les procédures d'obtention de la carte de réfugié, la lutte contre les violences fondées sur le genre et l'accès à la justice ainsi que la protection juridique.

Un point de vigilance particulier a été soulevé concernant les enfants nés au Congo de parents réfugiés. Bien qu'ils acquièrent la nationalité par le droit de sol, ces derniers font face à des obstacles persistants concernant la reconnaissance de leur identité.

Face aux pratiques discriminatoires encore observées dans les services publics, les communautés ont lancé un appel aux autorités pour une meilleure application des textes en vigueur.

De son côté, le CAD ne compte pas en rester là. Les travaux de groupe ont permis d'identifier des problèmes prioritaires qui serviront de base à l'élaboration d'un plan d'action global. Ce document fera office de feuille de route pour les futures campagnes de plaidoyer de l'organisation, afin de garantir une pleine jouissance des droits pour tous les réfugiés en République du Congo.

Rude Ngoma

RÈGLEMENT CLIMATIQUE

Le Dr Maurice Itous Ibara face aux scientifiques de l'Université Denis-Sassou-N'Gesso

En vue de maintenir au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Gesso (UDSN) l'esprit et l'éveil scientifiques, le Dr Maurice Itous Ibara, inventeur de la physique à magnons, chimie à magnons et biologie magnétique science de la vie, directeur général de l'Académie des sciences et des arts du Congo, a animé récemment une conférence-débat portant sur le thème « Crédit des mines renouvelables pour le règlement climatique », en présence du président de ladite université, le Pr Ange Antoine Abena.

A vocation scientifique et technologique depuis 2024, l'UDSN a élaboré une politique de recherche et d'innovation qui a été adoptée par ses instances. La priorité est ainsi donnée à tout ce qui est lié à l'innovation et à la recherche. C'est dans ce contexte que le Dr Maurice Itous Ibara, inventeur d'un nouveau minéraux appelé Actol (Cerveau de l'univers, cerveau du soleil et symbole du cerveau humain), a été invité à exposer sur comment cultive-t-il les pétroles renouvelables, les mines, les plantes à base de l'énergie solaire liquéfiée appelée Actol. Pour en arriver là, le président de l'UDSN lui a donné un champ où il a cultivé les mines, notamment des gisements d'uranium, d'or, de mercure et du pétrole renouvelable devant les étudiants de la Faculté des sciences appliquées et de l'Ecole des mines, des énergies renouvelables et de l'hydraulique.

Dans le cadre du processus de fabrication de ces mines vivantes, renouvelables, le Dr Maurice Itous Ibara utilise une relation d'équivalence entre le magnétisme vital et le nombre (N) fois(x) la masse fois(x) la vitesse au carré de la lumière, symbole du soleil ou de la terre ($Magn=NmC^2$), équation fondamentale de la physique à magnons. Le nombre (N), dit-il, c'est une couche qui entoure tous

les atomes vitaux, toutes les particules vitales. La matière vivante diffère de la matière inerte par le fait que les atomes vitaux, vivants ont cette couche supplémentaire « N » qui entoure le noyau. Les couches électroniques des atomes vitaux portent des électrons fixes, immobiles, donc qui ne tournent pas. Ce sont les micros-nombres qui entourent ces électrons qui tournent. La terre par excellence est un électron gigantesque de la matière vivante qui ne tourne pas autour du noyau de l'atome vital symbole du soleil. C'est plutôt le nombre qui tourne autour de l'électron (terre par excellence).

Les hélices de la terre tournent et non la terre elle-même

Selon le Dr Maurice Itous Ibara, les électrons qui gravitent autour du noyau de l'atome sont ceux de la matière inerte non vivante. Galilée a commis l'erreur de dire que la terre tourne. Si la terre peut tourner, a-t-il expliqué, cela veut dire qu'elle est une matière inerte non vivante. La matière inerte polluante est liée à l'équation de l'énergie ($e=mc^2$) (d'Albert Einstein). La terre, a-t-il argumenté, ne tourne pas, mais ce sont les hélices (Nombre) de la terre qui tournent. La terre est comparable à un gigantesque ventilateur qui



Le Dr Maurice Itous Ibara lors de la conférence-débat Adiac

porte cinq hélices ou pales qui tournent pendant qu'elle-même est fixe, immobile. Parmi les cinq couches N, la n°1 est l'oxygène qui contient l'atmosphère (60 000 km), la n°2 est le carbone (20 000 000 km), la couche n°3 équivaut au calcium (30 000 000 km), la couche n°4 est le fer (40 000 000 km), pendant que la 5e c'est le magnésium (50 000 000 km). En tout, le N s'étale sur environ 200 000 kilomètres d'altitude, a précisé le Dr Maurice Itous Ibara. Selon l'inventeur de la physique à magnons, chimie à magnons et biologie magnétique science de la vie, « L'univers est composé de

tage avec les trois grands bassins tropicaux de la planète terre y compris les tourbières... Il nous faut donc fabriquer 921 000 000 gisements de mines (Pétroles, gaz, plantes...) afin de réparer les 921 000 000 nombres solaires ou terrestres, blessés, poignardés, ou morts afin que nous ayons 100% de règlement climatique à température zéro, zéro degré Celsius (Un seul gisement soit de pétrole de septième génération étant l'équivalent d'un soleil virtuel ou d'une terre virtuelle y compris son nouveau nombr », a-t-il fait savoir.

Enfin, le Dr Maurice Itous Ibara estime qu'il faut attendre deux cents jours équivalents à huit mois pour forer un puits de pétrole et de mines cultivées un 23 décembre 2025 à l'UDSN contre les dizaines de centaines de millions d'années liées aux mines fossiles. En entend par énergies renouvelables, l'addition d'une mine polluante avec une mine non polluante en tout équilibre. Cette addition du polluant et du non polluant forme ce que nous appelons N ou partie vitale de tout astre (Planète ou étoile). C'est l'addition des énergies carbonées avec les énergies non carbonées (Obtention du nombre) qui conduit au règlement climatique. C'est ce N qui tourne et non la terre.

Bruno Zéphirin Okokana

SANTÉ MENTALE

Reconnaître la souffrance psychique et consulter au bon moment

La psychologue congolaise Basilia a animé, le 12 février à Brazzaville, une conférence dense et passionnante sur le thème encore sensible dans les sociétés africaines, « Comprendre la souffrance psychique : quand il est pertinent de consulter un professionnel plutôt qu'un guérisseur ».

La psychologue Basilia interroge : d'après les chiffres alarmants sur le stress au travail, jusqu'à 42,86 % chez les médecins spécialistes, doit-on vraiment continuer à considérer la santé mentale comme un sujet tabou ? Pour elle, la souffrance psychique n'est pas une simple tristesse passagère. C'est un état de mal-être profond, émotionnel et mental, qui dérègle le quotidien, les relations, le sommeil, l'estime de soi et peut aller jusqu'à susciter des idées suicidaires. Elle rappelle qu'une émotion ne dure naturellement que quelques minutes. « Si elle persiste, c'est qu'elle est entretenue par des pensées répétitives », a-t-expliqué lors de sa communication. Les causes sont multiples : deuils, violences, séparations, précarité, traumatismes, charge mentale familiale, honte de l'échec...

Par de nombreux exemples cliniques, Basilia illustre la puissance du mental sur le corps. Elle évoque cette patiente qui, souffrant de violentes douleurs abdominales inexplicables, s'est progressivement apaisée grâce à la thérapie, une fois ses traumatismes révélés. « Le corps parle avant que le mental



La psychologue Basilia lors de sa communication Adiac

nose dire que quelque chose ne va pas », a-t-elle souligné. Le public a aussi eu droit au récit de cette fillette de 5 ans devenue muette soudainement. Alors que la famille interprétait la situation à travers des croyances spirituelles, la thérapie par le jeu a permis de révéler un abus sexuel. « Le rôle du psychologue est aussi de désarmer les récits toxiques qui agravent la souffrance », a-t-elle affirmé.

La psychologue aborde ensuite un point délicat : le recours fréquent aux guérisseurs, marabouts ou leaders religieux. Une pratique culturellement installée en Afrique, souvent mobilisée par le besoin d'espérance immédiate. Elle ne dénigre pas ces traditions, mais en interroge les limites. « L'enjeu n'est pas de choisir entre tradition et psychologie, mais de savoir à quel moment la tradition atteint ses limites et doit laisser place au soin du psychique », a-t-elle fait savoir.

Quand consulter ?

À la question : quand consulter ? Basilia répond sans détour : « Dès que la souffrance devient en-

vahissante et vous empêche de vivre, de dormir, de travailler ou même d'aimer ». Attendre ne fait qu'aggraver les symptômes, tout comme ignorer un bruit anormal dans un moteur. « Si votre voiture mérite une révision, pourquoi pas vous ? ». Elle conclut sur une note d'espérance : « Il n'est jamais trop tard pour personne. Prendre soin de soi, c'est aussi protéger les générations futures ».

Après la communication de la psychologue, la parole a été donnée au public qui se composait de plusieurs autorités parmi lesquelles les ministres Inès Nefer Ingani et Jacqueline Lydia Mikolo qui ont non seulement salué la qualité de la conférence mais surtout émis le voeu de perpétuer une telle initiative en vue d'une meilleure prise de conscience sur la question de la santé mentale en République du Congo. Même sentiment pour la représentante résidente de l'Unesco, Fatoumata Barry Marega, qui se montre ouverte pour tout accompagnement dans le cadre des initiatives locales à mener en lien avec la santé mentale.

Merveille Jessica Atipo

BAD – BDEAC

Une alliance financière stratégique pour accélérer le développement

La visite officielle du Dr Sidi Ould Tah, président du Groupe de la Banque africaine de développement (BAD) au siège de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC), marque un tournant dans la coordination des financements du développement sur le continent.

La visite, qui a eu lieu le 12 février à Brazzaville, ouvre une nouvelle phase dans la coopération financière entre institutions africaines. Reçu au siège de la banque sous-régionale par son président Dieudonné Evou Mekou, le responsable de la BAD a effectué une mission centrée sur le renforcement du partenariat et l'approfondissement des mécanismes d'intervention communs.

Au-delà de son caractère inédit, la rencontre a permis aux deux dirigeants de saluer la qualité de la collaboration existante et d'exprimer leur volonté d'intensifier les actions conjointes afin d'améliorer l'impact des financements dans les pays d'Afrique centrale. L'objectif affiché est de rendre les investissements plus structurants et mieux coordonnés au service du développement régional.

Les échanges ont également porté sur le positionnement de la BDEAC dans la nouvelle architecture financière



Les deux délégations posant après les échanges / DR

africaine que la BAD entend promouvoir pour harmoniser les instruments de financement du continent. Dans cette dynamique, l'institution sous-régionale est appelée à jouer un rôle plus stratégique,

notamment en renforçant sa capacité de mobilisation des ressources pour soutenir les grands projets économiques. Cette convergence de vues ouvre ainsi la voie à une coopération plus étroite, guidée

par une ambition partagée, à savoir bâtir des institutions financières africaines solides, complémentaires et adaptées aux défis économiques et sociaux actuels.

La BDEAC se félicite de cette

avancée qui devrait conforter sa mission de financement du développement en Afrique centrale tout en consolidant sa place au sein de l'écosystème financier africain.

Gloria Imelda Lossele

CÉMAC

La suspension de la commission relance le débat sur l'avenir de l'intégration sous-régionale

L'arrêt provisoire des opérations de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), annoncé le 5 février dernier, est préoccupant et relance le débat sur l'avenir de l'intégration régionale et de la coopération économique de cette sous-région en faveur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

La Cémac et la Zlécaf sont des modèles d'intégration régionale qui visent à renforcer le développement économique du continent à travers la facilitation du commerce, notamment sur le marché de la Cémac qui compte plus de 36 millions de consommateurs dans les six Etats membres, mais aussi de la Zlécaf grâce à un marché de 1,2 milliard de consommateurs, pour les cinquante-quatre États membres.

La décision de suspendre provisoirement les opérations de la Commission de la Cémac aurait un impact sur le devenir de la Zone de libre-échange si cette suspension venait à aboutir à une dissolution improbable. Fort heureusement, seules les missions et activités jugées hautement

stratégiques sont exemptées, mais cette suspension vise la coupe des dépenses qui, selon le président de la Commission, est une mesure de gestion interne, de rigueur. La Zlécaf est censée donner un coup d'accélérateur à l'ensemble de ses économies africaines en s'appuyant sur les acquis des États membres et des Communautés économiques régionales, mais en cas de grave difficulté rencontrée par les institutions régionales cela peut impacter la dynamique enclenchée.

Pour le cas de la Cémac, la dissolution n'est pas envisageable bien que la situation financière difficile pourrait paralyser les acquis de la Zlécaf. Il s'agit tout de même d'un scénario susceptible d'entraîner une diminution



Michesie Adzeu

des échanges intra africains, d'affecter les investissements étrangers sur le continent et ralentir la réalisation des projets d'infrastructures essentiels.

La situation financière des

nationales ou celle de la rétrocession des recettes douanières, précisément pour la Cémac, dont la principale ressource, la taxe communautaire d'intégration de 1 % prélevée sur les importations en provenance de pays tiers, est souvent compromise par des arriérés importants.

Le ralentissement actuel de la Cémac doit plutôt servir de levier pour encourager d'autres États à ne plus subir les conséquences de leur inaction ou de leur manque de volonté qui s'assimilent aux égoïsmes nationaux. Car, la jeunesse africaine mise sur l'intégration pour résoudre des problématiques majeures telles que le chômage, la sécurité alimentaire et d'autres défis socio-économiques.

Un dialogue sincère entre les pays membres de la Cémac et la Commission doit être engagé pour éviter que la zone ne soit confrontée à un avenir incertain, lié au manque d'assainissement des finances publiques.

Michesie Adzeu, magistrat, analyste, expert Zlécaf



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville B4, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



CHINE-CONGO

Le Nouvel An chinois célébré sous le signe du raffermissement de la coopération

L'ambassadeur de la République populaire de Chine au Congo, An Qing, a patronné, le 13 février à Brazzaville, la cérémonie du Nouvel An chinois de l'année du cheval, en présence de plusieurs personnalités et membres du gouvernement, notamment le ministre de la Coopération et du Partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso.

Dénommé aussi la Fête du printemps, le Nouvel An chinois, fête traditionnelle la plus ancienne et la plus importante dans la culture chinoise, marque le début du calendrier lunaire chinois. Il constitue un moment agréable de retrouvailles en famille, et fait rayonner les visions de paix, d'harmonie et d'unité de la nation chinoise.

Officiellement inscrite comme congé flottant de l'Organisation des Nations unies, en 2024, cette fête traditionnelle chinoise a figuré sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco.

« Aujourd'hui, la Fête du printemps n'appartient pas seulement à la Chine, mais aussi au monde entier. Reconnue par une vingtaine de pays comme jour férié officiel, la Fête du printemps a transcendé les frontières ethniques pour devenir un symbole culturel mondial », a indiqué l'ambassadeur de Chine, soulignant que le cheval symbolise, dans la culture chinoise, la fidélité, la diligence, l'ambition, le courage et la persévérance.

Des échanges de haut niveau envisagés

Invitant le Congo qui assure la co-présidence du Forum sur la coopération sino-africaine à jouer un rôle crucial dans le raffermissem-



Les officiels lors de la cérémonie de célébration du Nouvel An chinois / Adiac

ment des relations diplomatiques et de coopération entre son pays et l'Afrique, la diplomate chinoise a annoncé l'organisation, cette année à Brazzaville, des échanges de haut niveau avec une série d'activités dans le but de rapprocher davantage les deux peuples.

Par ailleurs, dans le cadre de la ratification, par les deux pays, de l'accord de partenariat économique pour le développement partagé, An Qing a rappelé que la République du Congo sera le premier bénéficiaire du traitement de tarif douanier zéro à 100% de catégories de produits.

Dans cette perspective, elle a annoncé l'arrivée très prochaine d'une délégation d'entrepreneurs chinois à Brazzaville pour mener des négociations d'achat avec des entreprises locales.

« Plus d'exportations vers la Chine, plus d'investissements au Congo contribuent certainement au développement des industries, à la création des emplois, et à la diversification économique sur la voie de la modernisation du Congo », a précisé la diplomate chinoise qui espère voir la coopération sino-congolaise plus accessible

bassadeur, les Tours jumelles et le Pont du 15 août sur la corniche. Deux infrastructures de grande envergure qui témoignent de la vitalité de la coopération sino-congolaise.

« Ce soir, nous allons illuminer ensemble les Tours jumelles et le pont de Corniche, projets de coopération sino-congolaise emblématiques, pour mettre en scène sur les rives du fleuve du Congo », a déclaré An Qing avant de céder la place à la danse du dragon par des jeunes congolais.

Guy-Gervais Kitina

LITTÉRATURE

Le roman « Paulin le mal-aimé » présenté au public

La salle retenue à Brazzaville a vibré, le 13 février, au rythme de l'émotion et de la mémoire lors de la présentation-dédicace du roman « Paulin le mal-aimé » de Guy Arsène Gakosso, publié aux Editions Hemar et préfacé par le Pr Scholastique Dianzinga. En 133 pages, l'auteur retrace le destin tourmenté d'un homme broyé par les épreuves, mais porté par une résilience presque héroïque.

En ouverture de la cérémonie littéraire rehaussée par plusieurs convives dont le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, le Pr Scholastique Dianzinga, historienne et préfacière de l'œuvre, a partagé l'intensité de sa découverte. « J'ai commencé à lire et l'histoire était tellement poignante, tellement bien rendue, qu'elle m'a secouée. Ce roman vous interpelle et vous dit : pourquoi la vie peut-elle être si dure ? », se remémore-t-elle. Elle a salué « l'audace de raconter une histoire vécue avec une telle précision » et encouragé l'auteur à « aller plus loin, parce qu'il peut produire davantage ».

Puis, le Pr Dieudonné Moukouamou-Mouendo a livré une analyse critique fouillée. « Ce roman est un récit qui part du réel pour glisser vers la



L'auteur entouré des autres intervenants et du modérateur de la rencontre littéraire Adiac

fiction », a-t-il expliqué, décrivant une œuvre « structurée en douze chapitres, facile à lire et passionnante ». Il a souligné la maîtrise narrative de Gakosso, capable de « brouiller les repères temporels pour entrer dans la fiction », tout en évoquant avec finesse « des pans entiers de nos réalités sociales, culturelles et identitaires ». À travers Paulin, a-t-il dit, « l'écrivain raconte la vie d'un homme qui se bat jusqu'au dernier moment ».

Au terme de ces analyses, l'auteur, très ému, a confié les racines profondes de son manuscrit. « Ce roman est né d'une pensée pieuse à l'égard de mon géniteur. J'ai pensé à sa vie, à ses péripéties. Je ressentais tout cela comme des leçons et j'ai voulu les partager », a-t-il dit. Reconnaissant la charge intime du récit, il a ajouté : « Quand on lit ce roman, on aurait voulu que Paulin ressuscite... mais son destin était tel que sa vie devait s'arrêter là

surprend agréablement. Ce livre, c'est l'expression de l'amour d'un fils envers son père. Il nous rappelle l'importance de la famille, du rôle du père, dans une société où les repères se perdent ». Elle a également salué « l'audace d'écrire », rappelant que « c'est une contribution essentielle à notre société ».

En entretien avec la presse, Guy Arsène Gakosso a conclu : « La vie, c'est l'opiniâtreté, la résilience, la persévérance. À travers Paulin, chacun peut se retrouver. Et la manière dont l'œuvre a été accueillie m'encourage à aller de l'avant ». C'est par la séance dédicace de quelques exemplaires du roman à l'honneur que la cérémonie littéraire a pris fin.

Merveille Jessica Atipo

COLLOQUE

Des intellectuels vont débattre sur «Denis Sassou N'Guesso» de l'écriture du destin à la pensée de l'émergence»

Organisé par les éditions Alliance Koongo, le colloque qui porte sur « Denis Sassou N'Guesso: de l'écriture du destin à la pensée de l'émergence» se tiendra du 6 au 8 mars prochain à Brazzaville.

Conçu par l'écrivain et critique littéraire Ramsès Bongolo, le projet porté par les Editions Alliance Koongo met un accent sur la littérature politique congolaise marquée par la figure du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, dont les écrits et discours dessinent une trajectoire partant d'une nécessité historique (Le destin) vers une ambition collective (L'émergence). Il se propose de décrypter cette pensée pour en extraire les leviers de développement applicables à la jeunesse.

Axé sur le passage d'une destinée construite à l'ambition de l'émergence économique du Congo, ce colloque analysera le leadership et la pensée du chef de l'Etat du Congo. Quant aux thèmes centraux, les discussions porteront généralement sur la «Pensée de l'émergence» prônée par le président Denis Sassou N'Guesso, illustrée par des ouvrages tels que «Le manguiier, le fleuve et la souffrir». S'agissant du destin et de la réalisation, le colloque mettra en lumière la littérature produite en son hommage, soulignant le «destin» de l'homme et la «gloire» du pays, souvent liés à ses actions de développement.

En ce qui concerne l'approche littéraire et politique, l'analyse abor-



Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso/DR

dera le style d'écriture politique du dirigeant, souvent axé sur la souveraineté, la fidélité, et les défis de la gouvernance en Afrique. L'événement s'inscrira dans la promotion d'une vision de modernisation du Congo (Le «Chemin d'avenir»), saluée par des instances comme le Forum des opérateurs pour la garantie de l'émergence économique en Afrique. Ce type de colloque permet de comprendre comment Denis Sassou N'Guesso façonne sa propre image politique à travers ses écrits et les discours qui

lui sont consacrés. S'agissant des résultats attendus à l'issue de ces assises, les organisateurs devraient publier des Actes puis renforcer le lien entre les institutions culturelles et les initiations citoyennes. Pour le concepteur de ce colloque, Ramsès Bongolo, la souveraineté ne se décrète pas, elle se construit ; d'abord par le récit de son histoire, ensuite par la maîtrise de son avenir. Cette maxime pourrait résumer la trajectoire d'un homme d'État dont l'influence a traversé plusieurs époques de l'histoire

congolaise et africaine. « Denis Sassou N'Guesso, figure tutélaire de la politique du Congo, incarne une évolution intellectuelle et pragmatique qui passe du rôle de garant de l'unité nationale à celui de stratège de la modernisation économique», souligne Ramsès Bongolo.

Notons que le comité d'organisation de ce colloque est présidé par Ramsès Bongolo, éditeur, écrivain, critique littéraire ; secondé par Ansi Gerauld Mertone (Ecrivain-magistrat) et Me Cyr

Sita (Ecrivain-juriste). Il a, entre autres, comme membres Christ Arnaud Mowondabeka Bokilo; Yoann Bopaka, Mavie Bob Akele (Magistrat), Anicet Douniama (Ecrivain). Les membres d'honneur sont Férol Gassakys, député-écrivain; Antoine Obam'ondon, député-écrivain; Vadim Osdet Mvouba, député; Belinda Ayessa, directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza; Chardin Kala, directeur général des Arts et des Lettres, écrivain; Mireille Opa Élion, directrice générale de l'Artisanat, écrivaine; Samuel Kidiba, conseiller de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs; Daniel Isaac Itoua (Ecrivain-chercheur); Ondaye Akiera (Ecrivain) ; Willy Gom ; Virginie Ngolo Awé ; Itoua L'Okalé, tous écrivains.

Le comité scientifique, de son côté, est présidé par le Pr Félix Yékoka, suivi du Dr Ulrich Baral-Angui; Dr Paul Efaka; Dr Winner Franck Palmers, tous de l'Université Marien-Ngouabi; David Gomez Dimixson, écrivain-traducteur (Trilingue). Le secrétariat de ce colloque sera assuré par les Drs Dreid Miché Kodia ; Rosin Loemba; Dr Guy Armand Mampassi Nkossa et le Dr Armelie Isis Ngatsio, tous de l'Université Marien-Ngouabi.

Bruno Zéphirin Okokana

MUSIQUE SACRÉE

«Viens à mon secours», le nouveau single de Naphiscat Blessing Mokemo

Artiste musicienne gospel, Naphiscat Blessing Mokemo vient de mettre sur le marché «Viens à mon secours». Ce nouveau single plein d'émotions est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal.

La jeune artiste musicienne congolaise s'impose de plus en plus sur la scène gospel de son pays. Depuis toujours, la vision de Naphiscat Blessing Mokemo est de donner un visage à la musique gospel du Congo. Ce rêve, elle l'a depuis sa tendre enfance, lorsqu'à bas âge, elle épatait déjà par sa voie angélique. Et petit à petit, comme un oiseau qui fait son nid, elle s'est perfectionnée jusqu'à devenir professionnelle. Avenir incontestable de la musique gospel au Congo et pourquoi pas au-delà du pays, elle évolue pour l'instant dans sa carrière en solo, bien qu'elle appartienne à un groupe dénommé Les ambassadeurs du Christ, dont le frère Rodrigue Obanda Lekumita est visionnaire.

Nonobstant son talent indéniable, la jeune artiste n'a pas encore de producteur et n'est pas à son premier produit sur le marché. Elle en a bien d'autres déjà à l'instar de «J'ai besoin de toi», «Ekoti na nga», «Yaya Noé». Dans ses différentes

chansons, elle exhorte les gens à avoir foi en Dieu. « Nous espérons, au travers de la musique que nous faisons, avoir cette capacité de rassembler les peuples par notre message, celui de convertir plusieurs âmes en Jésus Christ et aussi donner un visage à la musique gospel de notre pays, le Congo», a signifié l'artiste musicienne.

Naphiscat Blessing Mokemo a déploré le fait que les Congolais ont l'air de ne pas croire en la musique gospel de leur pays, sous-entendant que leurs artistes ne brillent ni n'épateront la communauté gospel africaine ou mondiale. C'est une mauvaise appréhension, pense-t-elle. « Je vais adresser un message au peuple congolais, qui croit souvent qu'au Congo la musique chrétienne n'a pas d'avenir. Les Congolais qui me connaissent se plaisent de dire couramment en lingala «Soki ozalaki na Kinshasa, olingaki ozala mosika, mawa mingi», qui veut dire en français «Si tu évoluais à Kinshasa,

VIENS À MON SECOURS

Disponible sur toutes les plateformes de téléchargement légal.

Music amazon music Spotify DEEZER Boomplay YouTube

capitale de la République démocratique du Congo, tu serais déjà très loin, célèbre. Pitié». Je leur dis aujourd'hui que la République du Congo ne devrait pas être considérée comme un pays d'échec pour un Congolais, plutôt une terre de bénédiction. Donc, c'est ici au Congo que nous réussirons et les Congolais doivent soutenir leurs soeurs et frères musiciens chrétiens, à l'instar de Naphiscat Blessing Mokemo que je suis. Alors, je vous prie de croire en nous, de nous soutenir, et surtout de croire en notre pays. Car la République du Congo est un pays béni, c'est un don de Dieu pour nous», a souligné l'artiste musicienne.

Signalons qu'en dehors de la musique, la jeune Naphiscat Blessing Mokemo, une vingtaine d'années, est philanthrope. Elle est responsable d'une association des servantes nommée la «Maison des servantes de Dieu». Le but étant de visiter et de soutenir les orphelins et veuves.

B.Z.O.

ART CAPITAL 2026

Des peintres congolais participent au Salon des indépendants

Du 13 au 15 février, le Grand palais en grand format accueille 1 200 œuvres, 5 disciplines, un Salon où l'on parle aux artistes. Une occasion d'insérer à un des rendez-vous historiques de la scène artistique française, l'exposition d'Art contemporain africain sur le thème «Harmonies : itinérance de femmes» avec la participation de 4 artistes congolais ayant suspendu leurs œuvres aux cimaises

L'Afrique est présente avec une exposition intitulée l'Envol, dans le cadre d'Art capital 2026. La participation congolaise a été rendue possible grâce à l'implantation de Me Sorelle Begue-Buchert, créatrice en 2023 du Fonds de dotation Opéra art collection, sous l'œil attentif de Jean-Christophe Paolini, commissaire de cette exposition et de Josephine Ringenbach ayant sélectionné les artistes depuis Brazzaville. Pour les soutenir, l'ambassadeur Rodolphe Adada s'est rendu au stand D1 violet, à la veille de l'ouverture au public.

L'exposition rassemble des artistes contemporains issus principalement des scènes africaines et diasporiques autour d'un parcours célébrant la mémoire, l'identité, la spiritualité et la liberté créative. Peinture, sculpture, textile et techniques mixtes dialoguent dans une scénographie immersive qui révèle la vitalité et la singularité de l'art africain contemporain, un art où la couleur respire, où la matière raconte et où les symboles transmettent. Sous la nef du Grand palais, dans un décor à couper le souffle, les artistes réunis dans l'Envol ne constituent pas un courant ni une école : ils forment un ensemble de trajectoires singulières, reliées par une même intensité de regard. Chacun développe une écriture plastique personnelle où



Photo de famille entre organisateurs et artistes de l'exposition intitulée l'Envol dans le cadre d'Art capital 2026/Vanessa Nguema

se croisent expériences de vie, héritages culturels et recherches formelles. Cette pluralité dessine un territoire de création où les pratiques dialoguent sans se confondre : abstraction lumineuse, narration symbolique, sculpture organique, hybridation textile ou exploration du corps. L'exposition donne à voir des démarches qui s'affirment dans leur autonomie, tout en révélant des échos subtils, une attention à la matière, au rythme, à la mémoire qui circulent d'une œuvre à l'autre. Plutôt qu'un panorama, cette réunion d'artistes propose une traversée : celle d'individualités fortes dont les œuvres invitent à ralentir, observer, ressentir et interpréter. Y sont exposées les œuvres des artistes Alçay Idriss Mourouvaye, Aline, Asapolis, Deanna de Mari-

gny, Gnat, Markus, Maroschka, Michel Anthony, Naïstini Valaydon, Sardoine, Shams, Wanderley Cabral. Pris dans leur ensemble, ces parcours artistiques composent une expérience de regard où chaque œuvre agit comme une proposition ouverte. Le visiteur est invité à circuler entre des univers plastiques distincts, à établir ses propres correspondances, à se laisser guider par les matières, les couleurs et les récits implicites. Cette diversité n'est pas une juxtaposition, mais une dynamique : elle révèle comment des sensibilités différentes peuvent coexister dans un même espace d'exposition, enrichissant la perception de chacun. À travers ces voix multiples, l'Envol offre une rencontre vivante avec la création contemporaine, un moment où l'art devient ter-

de l'humanité. Ce dialogue entre héritage et création contemporaine reflète pleinement l'esprit de l'Envol.

Rappelons que le Fonds de dotation Opéra art collection soutient la visibilité de l'art africain contemporain et favorise la transmission culturelle. Ses missions : soutenir les artistes émergents et confirmés ; promouvoir la diversité des expressions artistiques ; accompagner collectionneurs et mécènes ; préserver et valoriser le patrimoine artistique. Le fonds agit comme un pont entre création, institutions et publics, affirmant l'art comme espace de partage et de rayonnement.

Pour le commissaire de l'exposition, le fil conducteur est l'élan : l'élan créatif, l'élan spirituel, l'élan vers un monde où l'art relie plutôt qu'il ne sépare. C'est la nouvelle écriture de l'art africain.

Dans la déambulation des stands du Salon des indépendants, rappelant par moments le Stand livres et auteurs du Bassin du Congo au Salon du livre de Paris, parmi les visiteurs, lors du vernissage le 12 février, plusieurs personnalités dont Nicolas Bissek, auteur de l'ouvrage Les peintres du Fleuve Congo, et Jocelyne Béroard, en tant qu'ancienne de l'École des Beaux-Arts de Paris, venue soutenir sa sœur artiste-peintre, Dominique Béroard.

Marie Alfred Ngoma

CAN 2027

La CAF clôture le débat sur le report

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe, a animé, le 13 février en Tanzanie, une conférence de presse au cours de laquelle il a confirmé la tenue de la 36e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) l'année prochaine au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, mettant un terme aux rumeurs de report de la compétition en 2028.

L'annonce intervient après une mission d'inspection de la CAF, juste après la clôture de la CAN 2025. Une équipe d'experts techniques a été, en effet, envoyée dans les trois nations qui accueilleront la prochaine édition de la CAN TotalEnergies. Les visites d'inspection se poursuivront jusqu'au 17 février. Celles-ci, précise la CAF, incluent des évaluations techniques portant sur les exigences des pelouses, ainsi que sur la sécurité, la sûreté et la préparation des infrastructures des principaux stades et lieux d'entraînement prévus pour le tournoi. Les inspections de la CAF, a-t-il justifié, s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à éléver les standards sur et en dehors du terrain dans tout le football africain. En établissant des critères cohérents et de classe mondiale en matière d'infrastructures, d'opérations et de gestion des



sites, la CAF souhaite renforcer la réputation de la TotalEnergies CAF Coupe d'Afrique des nations comme l'un des tournois de football les plus prestigieux au monde. La déclaration du président de la

CAF a invité les autorités locales à poursuivre les efforts de préparation pour garantir une expérience optimale aux équipes et aux supporters.

Patrice Motsepe a indiqué, après la visite d'inspection de plusieurs stades et installations hôtelières, que les travaux suivent le calendrier prévu et qu'aucun retard majeur n'est constaté. En Tanzanie, la mission de la CAF a débuté à Dar es Salaam, avant de se poursuivre dans d'autres sites à Arusha et à Zanzibar. Le programme inclut le stade Benjamin-Mkapa ainsi que plusieurs sites d'entraînement désignés. Les experts de la CAF inspecteront également le stade Amaan et le stade Fumba.

Au Kenya, le communiqué de la CAF précise que l'équipe effectuera une série d'inspections à Nairobi. Le programme comprend les stades Kasarani, Nyayo et Talanta Sport, ainsi que des sites d'entraî-

James Golden Eloué



Numéro de Prêt : 9398-CG
Financement : BIRD

**APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT
N°18/MPTEN/PATN-UCP/SC/SFQC/2026
SERVICES DE CONSULTANT**

Intitulé de la Mission : Cartographie des centres de formation au numérique en République du Congo et un diagnostic des besoins de ces centres en termes de matériels informatiques, outils pédagogiques et renforcement des capacités des formateurs

N° de référence : CG-PATN-100-CS-QCBS-2025

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

2. Les services de consultant (« les Services ») comprennent la cartographie des centres de formation au numérique en République du Congo et un diagnostic des besoins de ces centres en termes de matériels informatiques, outils pédagogiques et renforcement des capacités des formateurs.

Cependant, l'étude sur le référentiel des compétences numériques n'a pas permis de couvrir l'ensemble des centres de formation en compétences, faute de temps, et focaliser sur les principaux centres de formation universitaires (Denis SASSOU NGUESSO, Marien NGOUABI et CIRAS).

Afin d'apporter un appui logistique et pédagogique aux centres publics de formation au numérique en république du Congo, et aligner leurs offres de formation sur les priorités nationales, le gouvernement souhaite utiliser une partie des fonds alloués au PATN pour recruter un cabinet chargé d'évaluer les besoins en matériel informatiques, outils pédagogiques et de renforcement des capacités du corps enseignants desdits centres.

La mission se déroulera principalement à Brazzaville, République du Congo, avec des déplacements possibles dans les autres départements du pays, conformément aux termes de référence mentionnés dans le présent AMI.

Les Termes de Référence (TDR) de la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. L'Unité de Coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à faire part de leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

-Justifier d'au moins deux (02) expériences en matière d'accompagnement dans la définition et l'opérationnalisation de politiques publiques éducatives, de programmes de formation en compétences numériques en Afrique subsaharienne.

-Avoir au moins deux (02) expériences à présenter en Répu-

blique du Congo ou en Afrique centrale.

4. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023 et février 2025 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

5. Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidiairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

6. Un Consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

7. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 16 heures (heures locales), du lundi au vendredi.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous au plus tard le 03 mars 2026.

Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN)
À l'attention de : Michel NGAKALA, Coordonnateur du PATN
Siège : 254, Avenue Prosper GANDZION, à côté de l'ambassade du Rwanda, centre-ville, arrondissement 3 Poto-Poto, Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 05 079 21 21
E-mail : marchespatn@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 13 février 2025.

Le Coordonnateur

Michel NGAKALA

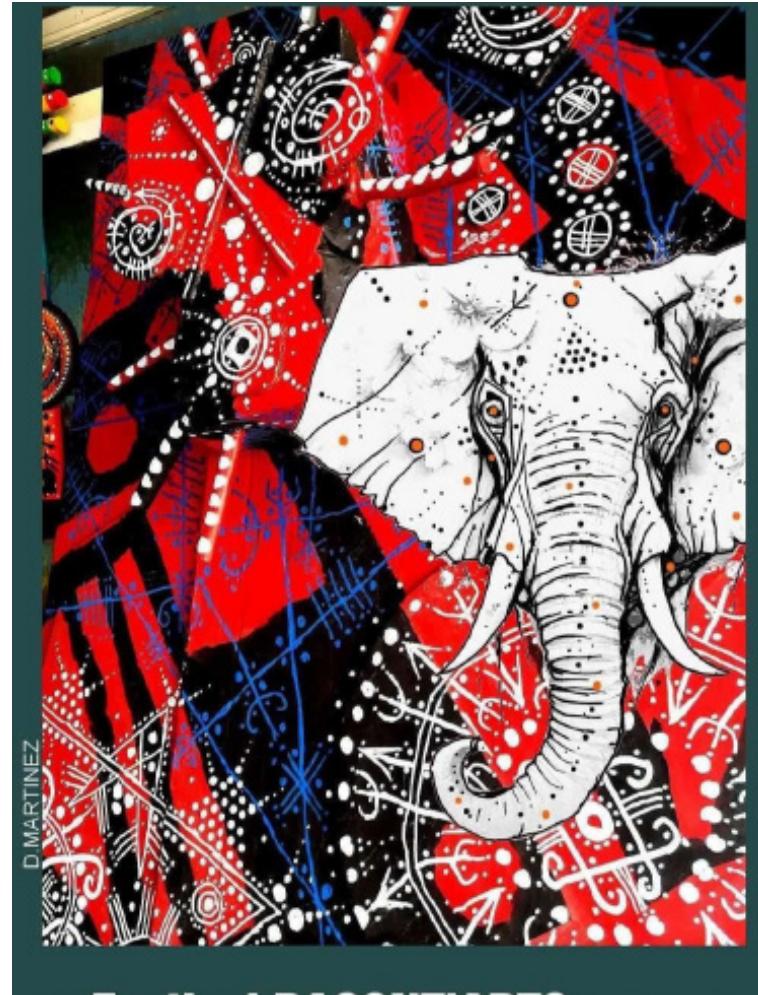
ARTS DE SCÈNE

Le festival Racont'arts sera lancé le 22 février à Loango

La quatrième édition du festival Racont'arts au Congo se déroulera du 22 au 25 février dans trois villages de la commune urbaine de Loango, dans le département du Kouilou.

Organisé par la compagnie Africa Graffitis et son Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité que dirige le conteur Jorus Mabiala, le festival Racont'arts est un ensemble de rencontres et d'échanges à dimensions humaine et artistique. Il est initié sur le modèle du grand festival itinérant international Racont'arts d'Algérie, une manifestation culturelle faite avec les habitants pour les habitants. Au cours de celle-ci, les artistes sont pris en charge par l'habitant avec qui ils passent des moments de convivialité, de culture et de partage pendant quatre jours. Ils rencontrent le public du village et de l'extérieur. La manifestation se déroule sur la place du village et réunit toute la nuit des conteurs locaux et étrangers devant des spectateurs de tout âge.

Lors de la quatrième édition de Racont'arts au Congo, les artistes se proposeront d'aller dans trois villages de la commune de Loango, pour partager des moments artistiques du festival avec les habitants. Cette année, le thème du festival est « Le respect de la nature et



de la biodiversité », un thème qui sera mis en exergue en partenariat avec l'organisation non gouvernementale Renatura. Ainsi, seront organisés en marge du festival des ateliers dans deux écoles, une balade contée et des performances peintures. Les artistes participants au festival viendront du Centre de ressources du conte et des arts de l'oralité de Côte matève, de Pointe Noire, de Brazzaville, d'Algérie avec le groupe de musique Gnawa les Nouba Gnawa composé de six musiciens, et du Québec. Loango, Matombi et Pointe indienne sont les principaux lieux où se tiendront ces retrouvailles culturelles autour du conte. Le podium du séminaire le Monastère de la visitation, l'Espace Yaro de Loango, les rues de Matombi, l'école primaire de Pointe indienne, le collège Martin-Luther-King et l'école primaire de Matombi abriteront les différents spectacles.

Ainsi, les participants découvriront ce très bel endroit du Congo, situé à une heure au Nord de Pointe-Noire où se mire la baie de Loango et ses très belles plages et aussi les

gorges de Dioasso, sans oublier le musée de Loango. Lieu historique majeur et ancienne capitale du royaume de Loango et lieu d'embarquement d'où sont partis plus de deux millions d'esclaves, c'est un site qui offre toujours à chaque visiteur des sensations uniques que l'on ne peut retrouver nulle part ailleurs.

Raconte-Arts Algerie est sûrement le plus gros festival international en Afrique de contes et d'arts de rue, créé en 2004 par trois acteurs de la culture, l'artiste-peintre Denis Martinez, Salah Silem et Hacène Metref. Il se tient dans les petits villages démunis de Kabylie et rassemble pendant dix jours des milliers d'artistes et de spectateurs, locaux et internationaux rêvant chaque année de se retrouver pour ce partage artistique. Le modèle congolais du festival s'inscrit également dans cette dynamique en plaçant l'habitant au centre de la manifestation et en encourageant une démarche participative des villageois. Le festival prend fin par une soirée dénommée « La Nuit du conte ».

Hervé Brice Mampouya

ARTS PLASTIQUES

Le Salon de peinture du Congo baisse ses rideaux

Ouverte le 22 décembre dernier à la galerie du musée Cercle africain de Pointe-Noire, la 7^e édition du Salon de peinture du Congo a été clôturée le 10 février en présence de Lys Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs; et d'Andrea Barberi, directeur général d'Eni Congo.

Initialement prévue pour le 23 janvier, la clôture du Salon de peinture du Congo qu'organise régulièrement le musée Cercle africain a connu cette année une rallonge afin de donner plus de visibilité aux artistes et à leurs œuvres. « Peinture et histoire », deux mots conciliés à dessein afin de dégager le rapport intime entre image et récit, entre couleur et mémoire, a été le thème de ce grand rendez-vous de la peinture congolaise et africaine. « L'histoire a une place centrale dans l'art pictural, en ce qu'elle permet d'explorer et de comprendre les mentalités, les pensées et les représentations d'une époque. Les œuvres de peinture servent de sources historiques qui témoignent des événements et des sentiments d'une époque donnée. C'est en cela que l'art pictural devient le miroir des transformations sociales, culturelles et technologiques qui offrent à la société une fenêtre sur le passé et aide à établir un lien entre l'art et l'histoire », a dit Alphonse Nkala, directeur général des Arts et des Lettres et président du Comité culturel du Musée cercle africain en faisant le bilan de la 7^e édition.

« Une édition qui a reçu vingt-sept artistes peintres sur trente attendus, venus de l'Angola, de la République d'Afrique du Sud, de la République démocratique du Congo (RDC), du Rwanda, du Sénégal et de la République du Congo, pays hôte représenté par les artistes peintres de Braz-

zaville et de Pointe-Noire. A ces artistes se sont joints quelques figures de l'administration culturelle du Sénégal, à savoir le directeur de l'Ecole nationale des arts et des métiers de la culture, et l'administrateur du Monument de la renaissance africaine de Dakar. Cent cinquante tableaux de peinture, toutes dimensions confondues, ont été exposés, des tableaux dont les prix de vente sont allés de 5 000 FCFA à 1 925 000 FCFA. Les techniques ont été variées et les styles divers », a-t-il ajouté.

Même si de nombreux tableaux n'ont pu être vendus, cela n'a ébranlé en rien les organisateurs du salon mais aussi les artistes-peintres qui se sentent cependant revigorés et honorés d'avoir accueilli pour la première fois, lors de cette septième édition, des artistes venus d'Afrique du Sud, d'Angola et du Sénégal confirmant ainsi plus que jamais son ouverture à plus de pays du continent et du monde. Pour le président du Comité culturel du musée Cercle africain, suite à la doléance relative au manque de formation émise par les artistes participants au lendemain de la séance d'échange qui a eu lieu au sortir de la cérémonie de vernissage avec le directeur du musée Cercle africain, M. Maglio, l'idée d'organiser un master class sur la profession d'artiste peintre à Brazzaville et à Pointe-Noire a été émise. Ainsi, ont été reunis dans

ces deux villes près de soixante-cinq artistes peintres, étudiants à l'Université Marien-Ngouabi, professionnels de l'administration culturelle... Cette formation a eu pour thème « La profession d'artiste peintre : des compétences pratiques à la gestion de la carrière ». Son objectif principal a été de « fournir aux participants les outils et les connaissances nécessaires pour développer une carrière réussie en tant qu'artiste peintre, en abordant les aspects pratiques de la création artistique ainsi que la gestion et la promotion de leur travail ».

Il est vrai qu'exercer le métier d'artiste peintre, a dit Alphonse Nkala, en ouvrant la master class, c'est ouvrir une porte vers un monde où les couleurs sont le langage, chaque geste sur la toile raconte une histoire, et où l'âme de l'artiste se révèle dans chaque nuance, mais pour atteindre un tel objectif, l'artiste peintre doit apprendre à ciseler son métier et à bien l'organiser pour se faire une notoriété et mieux se prendre en charge. Car, être peintre, ce n'est pas seulement manier des pinceaux et des pigments, apprendre à voir autrement, à ressentir profondément, et à traduire l'invisible en visible, c'est aussi savoir qu'il s'agit d'un métier à valoriser, c'est-à-dire une activité professionnelle exercée en vue d'une rémunération. Il sied donc de relever que comme tout métier, celui d'artiste peintre a aussi des défis à relever et des opportunités à saisir. C'est ainsi qu'il parviendra à vivre de son art.

La master class a été articulée sur huit ateliers, à savoir la gestion d'un artiste (peintre) ; l'élaboration d'un dossier d'artiste ; la préparation d'une toile selon les normes ; la promotion de l'artiste ; la création d'un projet : pourquoi et comment ; comment faire ses recherches ; la prise de contact ; les droits d'auteur : comment gérer et protéger ses œuvres. Des formations dispensées par Doudou Mbemba, artiste peintre de renommée internationale (RDC), Rémy Mongo Etsion, artiste peintre sculpteur ; Jean Bruno Obambi, directeur du Bureau congolais du droit d'auteur ; Dominique Ollessongo, directeur interdépartemental, Pointe-Noire et Kouilou, du bureau congolais du droit d'auteur ; Maxime Foutou, expert en droit d'auteur et propriété intellectuelle (République du Congo)... Des ateliers interactifs privilégiant l'esprit participatif, l'étude des cas, la présentation théorique, les séances de questions-réponses et les discussions en groupe ont ainsi permis à beaucoup d'artistes peintres de garnir leur bagage intellectuel et culturel.

En remerciant les partenaires, mécènes et bénévoles, notamment la société ENI Congo sans qui cette rencontre n'aurait pas été possible, Lys Pascal Moussodji, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs a dit : « Ce soir, nous refermons les portes de la 7^e édition du Salon de peinture du Congo avec le cœur rempli d'émotion et les yeux encore éblouis par la richesse des œuvres que nous avons découvertes. Le thème si éloquent, « Peinture et histoire », nous a révélé de façon profonde le lien qu'il y a entre ces deux notions intimement liées lorsque nous parlons de l'art en Afrique. Pendant ces jours d'exposition, nous avons voyagé à travers les couleurs, les formes et les histoires que chaque toile a su nous raconter. Nous avons vu le Congo et l'Afrique tout entière s'exprimer dans toute leur diversité : leurs paysages, leurs traditions, leurs luttes, mais aussi leurs rêves et leurs espoirs. Je tiens à saluer nos artistes, véritables bâtisseurs de mémoire et d'imagination, qui ont su, par leur talent, nous rappeler que l'art est un langage universel, capable de rassembler au-delà des frontières et des différences ». Il a conclu : « Alors que nous clôturons cette édition, souvenons-nous que l'art ne s'arrête pas ici. Il continue de vivre dans nos regards, dans nos conversations, et dans l'inspiration que nous emportons avec nous ». La 8^e édition du Salon de peinture du Congo se tiendra du 1er décembre 2026 au 23 janvier 2027, sur le thème « La peinture africaine, une célébration de la diversité et de l'échange culturel ».

Hervé Brice Mampouya

PRÉSIDENTIELLE DU 15 MARS

Sept dossiers de candidature réceptionnés par la DGAE

Sept dossiers de candidature pour l'élection présidentielle, scrutins du 12 et 15 mars prochain, ont été réceptionnés par la Direction générale des affaires électorales (DGAE) après clôture le 12 février à minuit.



Au nombre des personnalités ayant fait acte de candidature figurent le président sortant, Denis Sassou N'Gesso, qui portera les couleurs de la Majorité présidentielle. Six autres candidats, tous membres de l'opposition, ont également déposé leurs candidatures, dont Joseph Kignoumbi Kia Mboungou, député et président du parti « La Chaîne ». Il est candidat pour la

cinquième fois depuis 2002. Le président du Parti pour l'action de la République, Anguio Nganguia Engambé, postule à la présidence pour la quatrième d'affilée depuis 2009.

Outre ces trois premiers candidats, habitués à cet exercice, s'ajoutent Dave Mafoula qui revient pour la deuxième fois consécutive après la présidentielle de 2021 ; Vivien Manangou,

enseignant de droit à l'Université Marien-Ngouabi; Destin Gavet, président du Mouvement républicain, le benjamin des candidats; et Zinga Mabio Mavoungou, ancien député. Ces trois derniers se positionnent pour la première fois. Les candidatures réceptionnées par la DGAE doivent être validées par la Cour constitutionnelle, avant le 28 février, date de

l'ouverture de la campagne électorale jusqu'au 13 mars à minuit. Le scrutin a lieu pour les agents de la force publique le 12 mars et pour le plus gros lot des électeurs le 15 mars.

Par ailleurs, les deux principaux partis d'opposition, à savoir l'Union panafricaine pour la démocratie sociale et l'Union des démocrates humanistes-Yuki n'ont pas présenté de candidats

invoquant des problèmes internes et de non-prise en compte de certaines de leurs réclamations. Un dialogue réunissant les dirigeants des formations politiques et de la Société civile est organisé à l'initiative du ministère de l'Intérieur et de l'administration du territoire, du 16 au 19 février, à Djambala, chef-lieu du Département des Plateaux.

Guy-Gervais Kitina

SANTÉ

La Fondation SNPC débourse 6 milliards FCFA pour les soins primaires

La Fondation SNPC (Société nationale des pétroles du Congo), représentée par le directeur général de la société, Maixent Raoul Ominga, a conclu, le 13 février à Brazzaville, un accord de partenariat avec le bureau-pays de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour officialiser la mise en œuvre conjointe du Projet de renforcement des soins de santé primaires en République du Congo.

Le partenariat est conclu sur trois ans, pour la période 2026-2028. Il porte sur la mise en œuvre conjointe du projet intitulé « Renforcement des soins de santé primaires au Congo : réduction de la morbidité et de la mortalité dans les groupes vulnérables en vue de la couverture sanitaire universelle ».

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du processus d'amélioration de l'accès aux services de santé primaires pour tous, prôné par le gouvernement. L'objectif étant de répondre aux besoins de la population la plus vulnérable, de réduire les inégalités sanitaires et de consolider la résilience du système de santé face aux menaces épidémiques et aux chocs sanitaires.

S'appuyant sur le Plan national de développement Sanitaire (PNDS), ce projet vise à renforcer les capacités des services de santé de première ligne et à améliorer la disponibilité ainsi que la qualité des soins essentiels. De même, il permettra de soutenir les activités de prévention, de surveillance et de préparation afin de bien répondre aux urgences sanitaires.



Maixent Raoul Ominga, directeur général de la SNPC (à droite), et le Dr Vincent Dossou Sodjinou après la signature de l'accord/Adiac

tés des structures de santé de première ligne, l'amélioration des infrastructures sanitaires et des équipements, la formation du personnel de santé, l'approvisionnement en intrants essentiels ainsi que la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation axés sur les résultats.

« Par cet investissement, la SNPC réaffirme son soutien durable au déve-

tout en garantissant la transparence et la reddition des comptes.

« Ce partenariat permettra de renforcer la base de la pyramide sanitaire nationale et de garantir l'accès aux soins de santé primaires jusqu'au dernier kilomètre, dans les localités vulnérables. Je remercie la Fondation SNPC pour la confiance placée en l'OMS et je m'engage à mettre en œuvre ce projet avec rigueur, transparence, en appliquant la gestion axée sur des résultats tangibles, conformément aux principes de redevabilité et d'éthique de l'OMS », a déclaré le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

Afin de garantir la bonne exécution du projet, un comité de suivi conjoint sera mis en place pour suivre le pilotage du projet. Il sera composé des représentants de l'OMS, de la Fondation SNPC et du ministère de la Santé et de la Population.

Des revues à mi-parcours et finale se feront régulièrement, afin d'évaluer les progrès et d'optimiser l'impact des interventions.

Firmin Oyé